le FONDS de l'ARCHIVE

NUMÉRO 8
MAI 2022

France - ISSN 2779-5519

ÉDITORIAL

Chères lectrices, chers lecteurs,

Au travers de nos expérimentations professionnelles et personnelles, l'archive s'impose, se propose et se dispose au travers de nos vies. C'est pourquoi, à travers ce huitième numéro, le collectif du *Fonds de l'archive* a souhaité s'arrêter sur la place des archives dans nos sociétés actuelles.

Tandis que ce mois de mai s'inscrit dans un calendrier d'engagement, notamment à l'Association des archivistes français (AAF)*, laissez-nous vous en proposer un avant-goût sous un signe bien particulier : celui du militantisme et des actions et manifestation politiques.

Cette thématique s'est imposée à la fois comme une évidence et comme une difficulté. Évidence d'abord, puisque nous avions identifié une multitude de sujets, d'initiatives, de travaux intéressants à valoriser. Difficulté ensuite, parce que le format nous a imposé des choix liés à des contraintes de formats spécifiques à celui d'une revue numérique.

* Sachez d'ailleurs que nous participons à l'événement par la diffusion d'un podcast le 24 mai. Restez donc connectez !

Le programme de ce numéro portera sur différentes approches des archives du militantisme à la fois institutionnelle, professionnelle, associative, estudiantine et activiste afin de questionner ce rapport individuel avec nos documents et nos vies plurielles.

Entremêlant les initiatives, il s'agit d'appréhender ces articles comme autant de regards à la fois croisés, distincts et complémentaires. Ce travail du geste archivistique se décline selon les sujets, les supports et les formats pour se retrouver sur des valeurs communes de valorisation de luttes et de sujets invisibles et pourtant sensibles de notre quotidien.

Archive de l'ordinaire ou de l'extraordinaire, provocante ou discrète, les intervenants aux profils différents de ce numéro vous présenterons leurs approches et leur valeurs.



Chloé Mertz
responsable de publication

EN VOUS SOUHAITANT UNE BONNE LECTURE QUI PROVOQUERA UNE ÉTINCELLE D'ENGAGEMENT



La tolérance en partage au Centre des archives du féminisme

Le Centre des archives du féminisme (CAF) est un lieu d'ouverture et de tolérance où sont représentées différentes vagues et diverses sensibilités du féminisme français des XIXe, XXe et XXIe siècles, à travers des fonds privés associatifs ou personnels : mouvement suffragiste, féminisme universaliste, féminisme d'État, féminisme intersectionnel, féminisme matérialiste, écoféminisme, féminisme libéral, féminisme socialiste, féministe radical, féministe essentialiste ou différentialiste…

Ces féminismes pluriels traduisent une grande vitalité mais aussi des désaccords importants qui divisent les féministes sur des sujets clivants comme le port du voile islamique, la prostitution, la gestation pour autrui (GPA)… Mais, à la bibliothèque universitaire d'Angers, qui abrite le CAF, ces antagonismes sont mis en sourdine. En effet, toutes les opinions sont recevables. La neutralité est de mise dans la collecte et le traitement des fonds. Ainsi, le CAF espère accueillir les archives de l'association universaliste *Ni putes ni soumises*, de défense des femmes de banlieue victimes de violence, et les archives du *Groupe du 6 novembre 1999*, association intersectionnelle non mixte de féministes et lesbiennes non blanches, qui dénonce les discriminations racistes dans la société française.

De même, les archives du CAF recouvrent un large spectre politique, avec des archives de la gauche libertaire (fonds *No pasaran*, Éliane Viennot…), des archives socialistes (fonds Yvette Roudy, Françoise Gaspard…) et des archives de la droite gaulliste (fonds Marcelle Devaud, association Femmes Avenir …).

Les thématiques les plus variées traversent les fonds du CAF : lutte pour le droit de vote et d'éligibilité, défense de la contraception et de l'avortement, lutte contre le sexisme, notamment dans la publicité et les médias, lutte contre les violences faites aux femmes, notamment contre les violences conjugales, lutte contre les mutilations sexuelles féminines, prostitution, femmes et mathématiques, femmes et sciences, femmes et architecture, femmes et urbanisme, femmes et écologie, femmes de marins pêcheurs, femmes et sport, femmes et littérature, femmes et Légion d'honneur, femmes et lesbianisme, femmes journalistes, femmes universitaires, femmes entrepreneures, égalité professionnelle, parité en politique, féminisation du langage…, autant de thématiques longtemps invisibilisées dans les cours d'histoire de l'enseignement secondaire.

Ces fonds d'archives, d'une grande diversité, constituent un riche matériau de travail pour les étudiants et étudiantes de la filière Archives de l'université d'Angers. Durant leur stage d'un mois de première année de Master, ils peuvent choisir de classer un fonds féministe d'environ 3 mètres linéaires et, durant leur stage de 4 mois de deuxième année de Master, le classement porte sur un fonds d'environ 16 ml, complété par une mission de valorisation, telle une exposition. Ces stagiaires archivistes découvrent ainsi comment les archives féministes reflètent les débats passés, s'inscrivent pleinement dans la société actuelle et sont résolument tournées vers l'avenir.

France Chabod
conservatrice responsable du Centre des Archives du Féminisme à l'université d'Angers https://bu.univ-angers.fr/CAF





Micro-Archives, une association dédiée aux archives de la vie ordinaire

S'intéresser aux archives des anonymes pour les préserver et les rendre visibles ? C'est la mission que s'est fixée l'association Micro-Archives.

Une source complémentaire

Source à part entière de l'histoire sociale, les archives personnelles et familiales enrichissent les informations délivrées par les autres catégories d'archives (archives des institutions publiques, des entreprises, des associations *etc.*). Elles témoignent d'une époque, d'une société, de métiers. Porteuses d'une expérience sociale, elles font partie de la mémoire collective.

Conseiller les particuliers

Pour répondre à cet enjeu de préservation, l'association est l'interlocutrice des particuliers désireux de préserver leurs archives sans bien savoir comment s'y prendre. Elle les accompagne et les conseille dans leur démarche de don.

Une politique de collecte variée

La politique de collecte de Micro-Archives est large puisqu'elle s'intéresse à l'ensemble des groupes sociaux. Néanmoins, le principal critère de sélection est de taille : le fonds doit être suffisamment complet pour refléter un parcours individuel ou familial. En effet, l'intérêt d'un fonds d'anonyme résulte de l'accumulation d'informations, même minuscules, sur l'individu ou la famille.



© Micro-Archives

Partenaire des institutions

Sans entrer en concurrence avec les institutions publiques et privées existantes, l'association s'inscrit avec elles dans une relation de collaboration. Lorsque Micro-Archives recueille un fonds, ses bénévoles en assurent le traitement archivistique. Cependant, l'association n'a pas l'ambition de stocker les fonds. Elle établit des partenariats avec des services publics d'archives intéressés par sa démarche afin de leur confier les fonds qu'elle a collectés. Cela permet également de les maintenir dans leur contexte local. À titre d'exemple, en 2021, le fonds d'un ouvrier soyeux qui fut maire de son village dans l'Isère a été accueilli par les Archives départementales de ce département. Micro-Archives se positionne donc comme un intermédiaire entre le grand public et les services d'archives.

Des archivistes mais pas que...

L'association est constituée d'un petit groupe d'archivistes. Ce noyau dur professionnel est indispensable pour organiser la collecte d'archives avec la rigueur archivistique nécessaire. Micro-Archives veut aussi être un espace de rencontres entre des profils variés : professionnels de la documentation, historiens, généalogistes, particuliers détenteurs d'archives et toute personne intéressée par la question.

Hélène Ampère
Présidente de Micro-Archive et chargée d'information et Patrimoine à UGPBAN



Si l'action de Micro-Archives vous intéresse, n'hésitez pas à adhérer !
Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'association (http://microarchives.org/)



Les archives franchissent le mur du son

Dans le cadre de mon mémoire de deuxième année de master, j'ai débuté depuis septembre 2021 un stage en distanciel au sein de l'Association française des archives sonores, orales et audiovisuelles (AFAS), en lien avec la revue *Le Bulletin de l'AFAS. Sonorités* qu'elle édite.

À l'origine nommée « Association française d'archives sonores – Section française de l'Association internationale d'archives sonores », l'AFAS est une association créée en 1979 dont les missions fondatrices consistaient notamment en l'étude des problèmes liés à la gestion d'un fonds d'archives sonores, la promotion des recherches, des publications et des formations dans ce domaine et en la diffusion de toute information relative à l'enregistrement sonore.

Par ailleurs, les statuts soulignaient une relation fondamentale entre la notion d' « archives sonores » et celle de « phonogramme », donc de support physique.

La revue est née l'année suivante sous le titre *Sonorités* afin de faciliter la réalisation de ces missions, dans un contexte où les enregistrements commencent à abonder. Grâce à mon travail sur les index de la revue en ligne et pour le dossier de candidature au portail *Persée*, j'ai pu constater une évolution dans la perception et la définition des archives sonores.

En effet, à l'origine, la revue *Sonorités* servait principalement à informer sur les dernières productions de disques ainsi qu'à fournir des conseils méthodologiques détaillés de conservation. Les problématiques qui se posaient étaient surtout d'ordre juridique ou déontologique.

Or, on observe une rupture éditoriale à partir du début des années 2000 lorsque les articles scientifiques fondés sur l'étude d'archives audiovisuelles ont progressivement remplacés les discographies détaillées et les articles de méthodologie de conservation. Autrement dit, lorsque la valorisation des archives a été jugée aussi importante que leur conservation.

On peut par exemple citer l'article intitulé « "Je vous le raconte volontiers, parce qu'on ne me l'a jamais demandé", autobiographies d'appelés en Algérie » (Anne Roche et Alice Belgacem, *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*, 43, 2017) ou encore « Enjeux de la narration d'une révolution à partir d'archives vidéo : Instant tunisien » (Selma Zghidi, *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*, 47, 2021) dont les titres parlent d'eux-mêmes.

Cette transition s'est d'autant plus développée ensuite avec l'accès libre offert par la plateforme *OpenEdition Journals*, anciennement *revues.org* au lieu d'une diffusion presque confidentielle auprès d'un public spécialisé.

Plus concrètement, cette évolution dans la perception des archives sonores transparait aujourd'hui dans le projet d'une réédition de discographies de Jacques Brel et Léo Ferré datant de 1999 enrichies d'articles et de biographies.

Numéros disponibles en ligne :
https://journals.openedition.org/afas/
Et en commande : https://www.i6doc.com/fr/collection/?collection_id=695

Pauline Muller
Étudiante en Master 2 - Métiers des archives et des bibliothèques d'Aix-Marseille Université



Archiver, c'est militer

Chez AIDES*, association historique de lutte contre le VIH/sida et les hépatites virales fondée en 1984, la reconnaissance de l'importance de l'archivage apparaît relativement tôt. Dès le milieu des années 1990, AIDES diffuse en interne des « fiches techniques » destinées à expliquer la nécessité d'une bonne gestion des archives afin de répondre aux obligations légales de l'association. En 1999, le siège de AIDES Fédération quitte Paris pour s'installer à Pantin. La même année, une première convention de dépôt est signée avec les Archives nationales. Plusieurs archivistes de profession se succèdent au sein de l'association, avant pérennisation définitive du poste d'archiviste en 2018. Arrivée comme stagiaire en avril 2021, je suis actuellement chargée de mission « Archives et Documentation ».

Ma mission principale consiste en l'organisation et la gestion de nos 5 magasins d'archives situés dans les sous-sols du siège de Pantin. En tant qu'archiviste, je gère seule la totalité des fameux « 4 C » des archives : collecte, classement, conservation et communication. Nos magasins ont vocation à recueillir les fonds historiques présents dans les 72 lieux de mobilisation de AIDES. Ces lieux de mobilisation sont dispersés sur l'ensemble du territoire métropolitain ainsi que dans les Caraïbes.

Cette ambitieuse politique de centralisation des archives doit permettre le traitement d'un maximum de documents. Depuis 1999, de nouvelles conventions de dépôt signées avec les Archives nationales (AN) ont permis de mettre davantage de fonds à disposition des publics des AN. Être archiviste chez AIDES, c'est occuper une place stratégique entre différents acteurs et actrices : militants-es et volontaires des lieux de mobilisation, salariés-es de la direction générale, archivistes des AN, chercheurs et chercheuses, etc. Mon poste est exigeant, souvent solitaire, et nécessite de faire preuve de rigueur et de pédagogie.

** AIDES est une association de lutte contre le VIH/sida et les hépatites virales, reconnue d'utilité publique depuis 1990.*

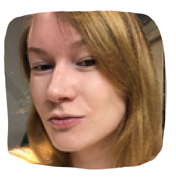


Campagne de communication AIDES (Île-de France, 1993).
Réf : 9300_C'EST SI IMPORTANT D'ETRE LA-IDF_EBARBARAS_03_10783

Ma présence au sein de AIDES n'est absolument pas le fruit du hasard. Faisant personnellement partie d'une communauté vulnérable au VIH et aux discriminations, j'ai souhaité mettre mes compétences en archivistique au service de projets qui me tiennent à cœur. Je me destinais autrefois à la fonction publique. Mes expériences au sein de différents services publics d'archives se sont toutefois révélées particulièrement décevantes. J'ai été témoin à plusieurs reprises de comportements ouvertement homophobes, ainsi que de la totale apathie de la part des directions des services concernés. J'ai rapidement compris que je ne pouvais pas m'épanouir professionnellement dans ce type d'environnement. C'est donc tout naturellement que je me suis tournée vers le monde associatif et militant, milieu que je connaissais plutôt bien du fait de mes engagements personnels.

Aujourd'hui, je peux dire que je suis particulièrement heureuse et fière de contribuer à valoriser l'histoire de la lutte contre le VIH/sida. Plus qu'une simple activité professionnelle, je considère mon métier d'archiviste comme une forme de militantisme à part entière.

Morgane Vanehuin
Chargée de mission
Archives et documentation
chez AIDES





Archives LGBTQI+[1] : créer de l'autonomie, diffuser les pratiques, provoquer une « jouissance critique »[2]

L'association Mémoires minoritaires[3] crée de l'autonomie et du plaisir dans les pratiques mémorielles LGBTQI+. Nous nous inscrivons dans une démarche DIY[4] critique de l'archivistique positiviste. Nous ne considérons pas cette discipline comme une science « neutre » et en dehors du champ social, mais bien comme un ensemble de pratiques et de réflexions traversé par des systèmes de domination, comme le genre ou l'hétéropatriarcat. Nous proposons des espaces expérimentaux de transmission pour les militant.es, collectifs et associations LGBTQI+. Ces espaces sont ouverts aux professionnel.les du patrimoine qui s'engagent pour plus d'inclusion et de pluralisme.

Il ne s'agit pas de créer un système archivistique qui remplace l'offre publique. Nous éclairons le choix des producteur.trices d'archives, nous ouvrons de nouveaux espaces de productions des savoirs LGBTQI+ et nous incitons les institutions publiques à valoriser leurs collections LGBTQI+. Nous agissons dans une démarche non marchande d'intérêt général et d'éducation populaire autour des mémoires LGBTQI+ : bibliothèque, ateliers de sensibilisation, pratiques éditoriales, performances, lectures, concerts, collectes actives, etc.

Cette démarche tout azimut et joyeuse n'est pas isolée : nous poursuivons la voie ouverte dans de nombreux pays étrangers par des communautés LGBTQI+[5] et nous construisons aujourd'hui un réseau francophone avec la plateforme documentaire Big Tata[6].

[1] Lesbien, gay, bisexuel, trans', queer, intersexe et autres minorités sexuelles et de genre.
[2] Élisabeth Lebovici, Ce que le sida m'a fait – Art et activisme à la fin du XXe siècle, Paris, Association des Amis de la Maison Rouge, 2017.
[3] Site web : https://brrrazero.org/
[4] Do it yourself : fais-le toi-même.
[5] Comme l'IHLIA aux Pays–Bas, la GLBT Historical Society à San Francisco ou les Archives gaies du Québec.
[6] Site web : https://bigtata.org/

Roméo Isarte
Membre de Mémoires minoritaires





Collage documentaire du *Tataverse*,
la Newsletter de la plateforme Big Tata © BigTata

CARTE BLANCHE

QUOI DE NEUF POUR LE FONDS DE L'ARCHIVE ?

Le mois dernier, vous avez peut-être découvert en détail les portraits des membres du *Fonds de l'archive* et nos visions des archives. Cette nouvelle carte blanche est l'occasion de prolonger notre rencontre et vous annoncer quelques nouvelles.

Les prochaines semaines s'annoncent riches en activités. Tout d'abord, les désormais traditionnels podcasts se poursuivent. Au programme, la pratique d'*escape games*, les goûts des archivistes, les archives en bibliothèque… Des sujets variés et l'intégralité des podcasts sont à retrouver sur notre chaîne YouTube ou sur les plateformes d'écoutes.

Nous avons aussi participé à une présentation de la revue aux étudiants du master archives de l'université Paris 8. Un moment d'échanges de grande qualité où nous aussi apprenons beaucoup sur les attentes et réalisations des jeunes étudiantes et étudiants.

Un programme prochainement marqué par des participations du *Fonds de l'archive* à des projets globaux. Hasard du calendrier, ces projets s'inscrivent en prolongement de notre thématique travaillée pour ce numéro.

Qu'est ce que l'engagement en archives ? Pourquoi, par qui, comment ? Un sujet à retrouver en podcast parmi de nombreuses autres initiatives de qualité pour le mois de l'engagement en mai 2022 organisé par l'Association des archivistes français (AAF).

Nous avons beaucoup travaillé sur la dimension collaborative du *Fonds de l'archive* et espérons vous faire un retour rapide sur notre fonctionnement.

Et pour couronner le tout, *Le Fonds de l'archive* fêtera son deuxième anniversaire au mois de mai. Restez donc connectés a notre Twitter (@FondsArchive) et notre site internet pour retrouver les prochaines annonces et n'hésitez pas à rejoindre notre équipe, nous vous accueillerons avec grand plaisir.



Jérôme Rouzaire,
Membre de *Fonds de l'archive*

Blog du mois de l'engagement de l'AAF : https://lemoisdelengagement.archivistes.org/

NOUS CONTACTER



fondsdelarchive@mailo.com



@FondsArchive

Responsable de la publication :
Chloé Mertz
Comité de relecture :
Jérôme Rouzaire
Pauline Muller
Mia Viel
Conception des bandeaux :
Julie-Anne Kervella
Conception graphique de la revue :
Quentin Hiegel



Cette revue est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.